

Audit – Bureau de Nantes
5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION N.E.M.O

Association

Siège social : 19 rue des Carnavaliers
44300 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ASSOCIATION N.E.M.O

Association

Siège social : 19 rue des Carnavaliers
44300 NANTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2023

À l'Assemblée générale de l'Association N.E.M.O,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association N.E.M.O relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 11 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Christine BLANLOEIL

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	750	750		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	35 978	35 978		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	240 322	186 770	53 552	62 335
	Autres immobilisations corporelles	272 057	228 212	43 844	35 370
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	8		8	8	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	549 114	451 710	97 403	97 712
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 023		2 023	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				3 000
	Autres créances	26 090		26 090	191
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	351 737		351 737	380 786	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 249		1 249	5 273
	TOTAL (II)	381 099		381 099	389 250
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	930 213	451 710	478 503	486 962
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					



Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	23 385	23 385
	Report à nouveau	30 289	30 151
	Résultat de l'exercice	55	138
	Total des fonds propres	53 729	53 674
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	86 392	96 132
Total des autres fonds associatifs	86 392	96 132	
Total des fonds associatifs	140 121	149 807	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	127 000	
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	127 000		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 633	49 899
	Dettes fiscales et sociales	7 748	9 256
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance	173 000	278 000	
Total des dettes	211 381	337 156	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	478 503	486 962	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	54,79	138,04	
(1) Dont à moins d'un an	211 381	337 156	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2023	30/06/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	180	200
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	37 949	5 753
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	452 000	333 490
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 554	3 214
Utilisations des fonds dédiés		5 000	
Autres produits	4 051	4 008	
	Total des produits d'exploitation	499 733	351 664
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	297 726	274 558
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 197	1 125
	Salaires et traitements	58 561	50 683
	Charges sociales	19 686	14 228
	Dotation aux amortissements et dépréciations	35 280	44 931
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	127 000	
Autres charges	395	2 789	
	Total des charges d'exploitation	539 844	388 314
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(40 111)	(36 649)

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(40 111)	(36 649)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 225	531
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 225	531
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1 225	531
RESULTAT COURANT avant impôts		(38 885)	(36 119)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	38 940	36 257
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	38 940	36 257
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		38 940	36 257
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		539 899	388 452
TOTAL DES CHARGES		539 844	388 314
EXCEDENT ou DEFICIT		55	138
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		65 320	122 844
Bénévolat		715 320	783 739
TOTAL		780 640	906 583
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		65 320	122 844
Prestations			
Personnel bénévole		715 320	783 739
TOTAL		780 640	906 583

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **478 503** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **539 899** euros et un total **charges** de **539 844** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **55** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en oeuvre :

L'association Nantes Evénement musiques organisation a pour objet de réaliser le carnaval de Nantes. Elle apporte une aide matérielle ou logistique à des parades, à des manifestations festives, culturelles ou d'animation et à des spectacles publics ou privés, susceptibles de favoriser le rayonnement de Nantes et de son agglomération.

Elle a également comme activité de créer, louer ou céder des décors et éléments de spectacle ou événements carnavalesques.

Règles générales d'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

L'association a dérogé aux durées d'amortissements habituels pour les investissements réalisés dans le cadre du projet d'inscription du carnaval au patrimoine culturel..

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Divers

Contributions volontaires :

L'association a bénéficié de 46 326 heures de bénévolat pour l'exercice 2023 :

- 150 heures statutaires
- 45 000 heures pour la création des chars et grosses têtes (3 000 heures par char)
- 1 176 heures pour le défilé

La valorisation du bénévolat est estimée à 715 320 €, sur la base du taux horaire brut du smic au 30/06/2023 avec un taux de charges de 34%

La ville de Nantes met à disposition de l'association NEMO :

- un entrepôt d'une superficie de 3 400m² environ et un parking. Il est précisé que le montant de cette mise à disposition est estimé à 238 000 € par la Ville de Nantes.

- 9 plateformes automotrices. La valeur d'achat des 9 plateformes est de 578 304€.

La contribution volontaire liée à cette mise à disposition a été évaluée à 5% de la valeur ci-dessus soit 40 800 €.

L'association a également bénéficié de contributions matérielles pour un montant de 24 520 €.

FAITS CARACTERISTIQUES

Du fait des manifestations à Nantes, le carnaval 2023, ainsi que celui des enfants, a du être annulé. Il a été remplacé par une parade le 7 mai 2023.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	36 728					36 728
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 728					36 728
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	239 829		689		196	240 322
Instal., agencement, aménagement divers	76 758		3 882			80 640
Matériel de transport	135 281		30 400		10 434	155 247
Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 191				22	36 170
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	488 059		34 971		10 652	512 379
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	8					8
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8					8
TOTAL	524 794		34 971		10 652	549 114

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	36 728			36 728
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 728			36 728
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	177 494	9 472	196	186 770
	Autres instal., agencement, aménagement divers	64 279	7 199		71 478
	Matériel de transport	113 000	17 999	10 434	120 565
	Matériel de bureau, mobilier	35 582	610	22	36 170
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	390 355	35 280	10 652	414 983	
TOTAL		427 082	35 280	10 652	451 710

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	26 090	26 090		
Charges constatées d'avance	1 249	1 249		
TOTAL DES CREANCES		27 339	27 339	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 633	30 633		
	Personnel et comptes rattachés	4 083	4 083		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 263	3 263		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	403	403		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	173 000	173 000			
TOTAL DES DETTES		211 381	211 381		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

		30/06/2023
Total des Produits à recevoir		26 090
Autres créances		26 090
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 890	
Produits à recevoir	24 200	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 249
Assurance SMACL 2ème semestre	01/07/2023 - 31/12/2023	1 249	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		1 249

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			173 000
Report de subvention		173 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			173 000



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	23 385				23 385
Autres réserves					
Report à nouveau	30 151		138		30 289
Excédent ou déficit de l'exercice	138	(138)	55		55
Situation nette	53 674		193		53 729
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	96 132		212 407	222 147	86 392
Provisions réglementées					
TOTAL	149 807		212 599	222 147	140 121

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	23 385			23 385
Report à nouveau	30 151	138		30 289
Résultat de l'exercice	138	55	138	55
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	96 132	22 200	31 940	86 392
Provisions réglementées				
TOTAL	149 807	22 393	32 078	140 121



Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 30/06/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 30/06/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	366 929	22 200	190 207	198 922
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	366 929	22 200	190 207	198 922
Quotes-parts virées au compte de résultat	270 796	31 940	190 207	112 530



Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Carnaval européen (2023-2024)			40 000	40 000
Chargée de projet (2024-2025)			34 000	34 000
Chargée de projet (2025-2026)			34 000	34 000
Chargée de projet (2026-2027)			19 000	19 000
TOTAL			127 000	127 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				